



## Mon ami vis sous la menace, ne sait plus quoi faire pour vivre

Par **jkrolikowski**, le **19/11/2011** à **18:04**

Bonjour,bonsoir,

je vous adresse cette e-mail de la part de mon ami, depuis l'age de 7 ans, il est dans une famille d'accueil, aujourd'hui il en a 21, le juge en charge de l'affaire avait fait remplir a la famille un papier ou cette dernière s' engagé a l' hébergé a titre gratuit sur une période allant du 12 juin 2011 au 30 octobre 2011. durant cette période, il a été contrains de versé des montants de 150 a 300 euros a cette famille sous peine d'être mis a la porte.

aujourd'hui la situation est grave, il n'a plus accès a ces affaires personnel que la famille a mis sous clef a la cave, il n'a pas le droit a son courriel ni a ses papier. La famille lis ses lettre personnelle et condamne même les accès a la cave, la ou se trouve les boissons, etc... il est contrains d'effectuer certaine tache sous la menace d'être mis a la porte. malheureusement, il est actuellement sans travail ( mal-grès des cherche actives ) et donc sans autre endroits au être logé. Il est suivis par une assistante social qui assure ne rien pouvoir y faire tant qu'il na pas de revenus. Il vis donc en "esclavage" sous la menace d'être mis a la porte, il dois payé un loyé " au noir " de 350 euros ( celui augmente tout les mois de 50 ).

voila pourquoi je vous adresse ce courrier, car sa détresse est grande, physiquement il en viens a se faire du mal, et mentalement, il te tiendras plus très longtemps.

j'aimerais savoir qu'elle démarche il pourrais effectué.. si moi aussi

je peux l'aider. cela fait maintenant 2 mois que il vis comme sa, et j'aimerais, tout comme lui, le sortir de ce mauvais pas ou au moin lui trouvé un logements.

merci de votre aide,  
cordialement,

désolé s'il y a des fautes.